



## Commande sur site internet payee non livree

Par **bal\_old**, le **20/12/2007** à **21:47**

j'ai commande une paire de basket que j'ai paye par paypal .sur le site efashion le 9 novembre.Le montant de ma commande a ete debite de mon compe le 11 novembre.N'ayant pas de nouvelle ,J'ai envoye un mail à paypal et a efashion.A ce jour je n'ai aucune nouvelle ni de l'un ni de l'autre.Quel solution pour mon probleme?A qui dois je m'adresser pour recuperer mon argent?

Par **Jurigaby**, le **20/12/2007** à **23:45**

Bonjour.

Vous pouvez adresser à la société efaschion une injonction de faire afin de vous faire livrer votre paire de chaussures.

c'est la solution qui me semble la mieux adaptée a votre situation.

vous pouvez télécharger le formulaire en injonction de faire sur le site du ministère de la justice.

Par **07VERO**, le **04/01/2008** à **10:01**

J'étais dans le meme cas que vous ,j'ai adressé deux mails à cette société pour un achat de basket le 21 décembre est ma grande surprise j'ai étais livré le 3 janvier.Dans mes deux mails

je les ai menacé de porter plainte pour injonction de faire devant le tribunal .Je me sais pas si  
ses cela qui les a décidé de me livré mais a ce jour j'ai étai livré.Je ne renouvellerai quand  
meme pas cette operation.Bonne chance à tous.